

## RÉSOLUTION

### DE LA XVI<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERPARLEMENTAIRE EUREKA

#### ASSEMBLÉE DE LA RÉPUBLIQUE DU PORTUGAL

LISBONNE, 14 et 15 mai 2009

#### 1. Introduction

À l'initiative de l'Assemblée de la République du Portugal s'est réalisée, du 14 au 15 mai 2009, la XVI<sup>e</sup> Conférence interparlementaire EUREKA, sous le thème «*Énergie et durabilité*». Y ont participé des députés et des représentants des gouvernements des pays membres de l'Initiative EUREKA.

L'ouverture de la Conférence a été assurée par M. Jaime Gama, Président de l'Assemblée de la République, M. José Mariano Gago, Ministre de la Science, de la Technologie et de l'Enseignement supérieur, et M. Bravo Nico, Député et Président de la Conférence.

La Conférence interparlementaire s'est étendue sur deux jours et a compté avec des interventions de personnalités du Portugal et d'autres pays membres du réseau EUREKA.

#### 2. L'Initiative EUREKA

L'Initiative EUREKA cherche, depuis 1985, à stimuler la productivité et la compétitivité de l'industrie européenne, grâce à des partenariats transnationaux, avec les clusters de haut potentiel. Dans le cadre d'un engagement marqué des secteurs public et privé, avec un rôle fondamental joué par les petites et moyennes entreprises et avec le soutien des institutions politiques nationales et européennes, l'Initiative EUREKA a contribué de façon significative à la consolidation d'une stratégie de développement humain, social et économique dans laquelle les connaissances, l'innovation et la technologie constituent la base structurelle.

Au cours des 24 dernières années, l'Initiative EUREKA a contribué au renforcement de la symbiose entre les activités scientifiques, d'innovation et de production et le transfert de technologie vers un marché global de l'Union européenne et de l'Europe elle-même.

### **3. EUREKA : la réalité et le futur**

Au moment où se réalise la XVIe Conférence interparlementaire EUREKA, l'Europe et le monde traversent l'une des plus difficiles conjonctures financières, économiques et sociales.

Le besoin extrême d'un changement profond de paradigme de la base qui structure les modèles de développement en vigueur en Europe et dans le monde n'a jamais été aussi évident qu'aujourd'hui.

En réalité, la nécessité de concilier la durabilité du développement économique nous a montré que le modèle de développement européen - renforcé et rendu légitime par la définition de la Stratégie de Lisbonne, lors de la Présidence portugaise de l'Union européenne en 2000 – se révèle être l'une des réponses les plus appropriées aux nouveaux défis globaux auxquels l'humanité fait face et il est de notre devoir d'utiliser nos ressources de façon effective et efficiente.

La Conférence interparlementaire considère ainsi qu'il est nécessaire de consolider et de renforcer le pari sur la recherche, l'innovation et le développement, étant fortement convaincue qu'il s'agira là des piliers de base du futur paradigme de développement économique, social et humain. Dans ce contexte, l'Initiative EUREKA – avec la participation des secteurs public et privé et les expériences extrêmement intéressantes qu'elle nous a montrées dans les plus divers domaines - pourra contribuer de manière importante à la concrétisation de ce nouveau modèle de développement, par la collaboration transnationale dans les partenariats technologiques.

Dans ce contexte, nous proposons:

- le renforcement de l'appui financier, de la part des Etats membres, aux projets EUREKA qui sont promus dans leurs propres pays;

- de suggérer aux Etats membres de l'Initiative EUREKA de développer des diplômes d'études spécialisés en gestion de l'innovation afin de promouvoir la capacité européenne de construire et de coordonner des réseaux transnationaux;
- d'encourager les Etats membres de l'Initiative EUREKA à développer de nouveaux instruments qui stimulent le marché pour les sociétés de capital risque.

Le pari sur la science, l'innovation et la technologie, renouvelé avec l'adoption d'un nouveau cycle pour la Stratégie de Lisbonne (2008/2010), et qui renforce l'investissement dans l'innovation, ainsi que dans la recherche et le développement, doit être inscrit sur l'agenda externe de l'UE pour la compétitivité et poursuivi après 2010.

La Conférence invite les parlements et les gouvernements des pays membres du réseau EUREKA à prendre des mesures adéquates pour faciliter et promouvoir l'accès aux appuis publics pour les projets EUREKA, ainsi qu'à rendre disponibles les ressources humaines nécessaires dans le cadre des Bureaux nationaux de projet.

#### **4. Le renforcement de la technologie transnationale et du partenariat public-privé**

Face à la conviction que l'expérience de l'Initiative EUREKA pourra être un apport important à la concrétisation des objectifs de la Stratégie de Lisbonne et à la matérialisation d'un espace européen et mondial élargi où un développement économique source de richesse puisse coexister avec des modèles quantitativement et qualitativement élevés dans l'exercice des droits de citoyenneté les plus fondamentaux, il est essentiel de consolider les aspects structurants de l'Initiative EUREKA.

Tenant compte de la conjoncture actuelle, on constate l'opportunité de créer une plus grande coordination et symbiose entre les politiques promouvant la recherche scientifique transnationale, l'innovation et le développement technologique et les politiques et instruments visant à stimuler le développement économique et social.

Dans ce contexte, la fondation récente de l'Institut européen d'innovation et de technologie (IET) constitue une occasion de renforcer cet axe d'intervention, étant donné son « architecture » institutionnelle et les objectifs sur lesquels s'est basée sa création.

Il est en effet essentiel aujourd'hui d'élaborer, à tous les niveaux d'intervention, des politiques et des instruments de contrôle cohérents et complémentaires, afin de promouvoir les synergies à travers une gestion adéquate des ressources mises actuellement au service du développement. Une telle mesure implique, sans préjudice de la réserve de décision nationale évidente de chaque pays, la nécessité de promouvoir un dialogue international approfondi, au sein des institutions formelles appropriées, dans le but de concrétiser entre les pays une véritable coopération ayant pour base du dialogue et de la compréhension multiculturelle les connaissances, l'innovation et la technologie. Il s'agit là également de l'une des essences et des sources d'apprentissage présentées par l'Initiative EUREKA.

La Conférence encourage les membres intéressés à consolider l'idée d'un Observatoire EUREKA qui promeut une évaluation permanente des projets et contribue à leur analyse adéquate, et à l'évaluation de leur impact.

## **5. EUREKA et la relation de l'Europe avec le monde**

La XVIe Conférence interparlementaire estime qu'il est essentiel de promouvoir et de développer les partenariats entre les pays de l'Initiative EUREKA et d'autres pays, afin d'optimiser la coopération internationale, pour leur bénéfice mutuel. Dans ce contexte, on souligne la coopération entre les réseaux d'innovation des pays des différentes régions du monde.

## **6. Le rôle des institutions européennes dans le développement de l'Initiative EUREKA**

Les parlementaires présents à la XVIe Conférence interparlementaire EUREKA invitent la Commission, le Conseil et le Parlement européen, ainsi que les parlements et les gouvernements nationaux à travailler en étroite collaboration

avec l'Initiative EUREKA, afin de renforcer les dimensions européenne et internationale des projets pour la promotion de la symbiose entre la recherche, l'innovation et l'activité d'entreprise et industrielle.

Dans ce contexte, la XVIe Conférence interparlementaire invite la Commission européenne et les pays membres du réseau EUREKA à continuer le travail du fructueux programme Eurostars et de renforcer, parallèlement, la dimension européenne des programmes nationaux qui soutiennent tous les projets EUREKA.

#### **7. Prochaine Conférence interparlementaire EUREKA**

La Conférence a pris note de l'invitation, de la part du Président de la Commission de Science et Technologie du Parlement d'Israël, adressée aux parlements de tous les pays membres de l'Initiative EUREKA, à participer à la prochaine Conférence interparlementaire EUREKA, qui aura lieu à Jérusalem, au cours de la Présidence israéliite.

#### **8. La divulgation de la Résolution adoptée par la XVIe Conférence interparlementaire EUREKA**

Les participants à la XVIe Conférence interparlementaire EUREKA sollicitent au Président de la Conférence la diffusion des présentes recommandations auprès de toutes les institutions nationales et européennes, ainsi que de la Conférence des ministres, qui aura lieu à Lisbonne, le 19 juin 2009.

Lisbonne, le 15 mai 2009